L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 27 MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE Française désirerait travailler pour faire la cuisine ou le ménage. S'adresser No 54 rue Ursulines. 27mars—4f

DEMANDES.

ON demande—De bonnes ouvrières en jupes et corsages, 39 rue Bourbon. 27mars

A VENDRE.

GASOLINE (legal), huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boîte de Poste No 1,756. 13mars—30f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Cinquième District.

New South Building and Loan Association vs. Margaret Nolan, veuve de Terrence J. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,374.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos seize, dix-sept et dix-huit, carré d'Ilet No vingt-quatre, borné par les avenues Verrett et Atlantique et les rues Jackson et Hoffman.

Lesdits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun trente-deux pieds, trois pouces de front sur l'avenue Atlantique, sur cent-vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 30—Avril 6 13 20 25.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,101—Division B.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Adelaide Preston, Mme Fannie J. Cormier et Dr S. L. Henry exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FOTTE,
27 mars—27 30—av 5 Greffier.

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 40,019—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catharine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier

Succession de Lorenzo Medina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,120—Division A—Attendu que J. B. Vincent administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Medina, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22mars—22 25 31 Greffier.

Succession d'Helen Meuille, femme de Peter Ficken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,095—Division B—Attendu que Peter Ficken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Helen Meuille femme de Peter Ficken, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Frederick Leach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42 091—Division A—Attendu que John B. Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Frederick Leach, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Michael Dracovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,088—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dans la succession de Michael Dracovich décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

John G. Mott, Jr., vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22 mars—22 25 31 Greffier.

Succession de Jean Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,919—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Adelaide Mouton, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Lucien Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,918—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Adelaide Mouton, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 40,019—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catharine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Lorenzo Medina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,120—Division A—Attendu que J. B. Vincent administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Medina, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22mars—22 25 31 Greffier.

Succession d'Helen Meuille, femme de Peter Ficken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,095—Division B—Attendu que Peter Ficken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Helen Meuille femme de Peter Ficken, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Frederick Leach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42 091—Division A—Attendu que John B. Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Frederick Leach, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Michael Dracovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,088—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dans la succession de Michael Dracovich décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

John G. Mott, Jr., vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22 mars—22 25 31 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,124—Division "B"—Danner Bros. vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires Danner Bros. ou raison sociale composée de William et Charles Danner, soit convoquée et tenue par devant Arthur McGuirk, Esq., notaire public, en son bureau No 327 rue Carondelet, en ville, le même, mercant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dites pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1894.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme
JAS D. RANKIN Député-Greffier.
25 mars—31 av 6 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,015, Division A—Robt McGregor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des biens du pétitionnaire Robt. McGregor soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant R. H. Downing, Esq., notaire, à son bureau, No 115 rue de la Monnaie, No 85 rue St-Charles, en cette ville, LUNDI, 2me jour d'avril 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur l'affaire du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14mars—3f av 2avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,927—Division C—Henry F. Reese, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandée par Henry F. Biesel soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant A. G. La Pice, Esq., notaire public, le 9me jour d'avril 1894, afin de soumettre devant eux l'état de ses affaires, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 mars—3f av 9 avril

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42 011.—Division D.—Marion B. Monroe vs. ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de bien ci-dessus faite par Marion B. Monroe, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue conformément à la loi par devant John C. Rausch, un notaire public en cette ville, commençant le MERCREDI, 29me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., et jusqu'à ce nouveaux ordres de cette Cour; et que toutes procédures contre la personne et les biens du dit Marion B. Monroe soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 12 mars 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1 fév—3 f av 10 |

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux et mulets et le contenu d'une grocerie, au local, coin Hurst et avenue Henry Clay.

Jeudi 5 avril, à 11 heures A. M.

Dans l'affaire de W. F. Youngs vs ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B—No 42,123.

JEUDI 5 avril 1894, à 11 heures A. M., au local, nous vendrons à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

Un lot de groceries, chevaux, mules, etc, qui appartiennent au dit insolvable.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & Co. Encanteurs, 201 rue Canal.
27 mars—27—av 1 2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
—No 41,189.

Succession de Matthew John Omond et Jane Stubbing, sa femme.

PAR E. CURTIS & CIE. — E. Curtis, Encanteur — Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 17 février 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI, 28 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 24, borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Pleasant, lequel dit lot est designé par le No 14 du dit Ilet, d'après un plan dressé par C. A. Heil m. géd le 20 octobre 1854, et déposé en le bureau de John D. Poindexter, anciennement notaire en cette ville. Le lot mesure 28 pieds 3 pouces de front à la rue Baronne, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

A saisi un certain lot de terre, dans le Cimetière Greenwood, de l'Association Charitable des Pompiers, mesurant 6 pieds de face à l'avenue Violet et 9 pieds de profondeur, sur lignes parallèles, entre les promenades Cedar et Aloe et numéroté 602, d'après un plan du dit cimetière dressé par W. T. Thompson daté le 10 avril 1854.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un et deux ans, avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley N. P., aux frais de l'acquéreur.

Plan à la Bourse.

21 fév—21 28—mars 7 14 21 an 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 39,913.—

MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

1° **Trois certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, un des lots étant désigné par le No 1, d'après un croquis annexé à un acte de partage passé pardevant Robert J. Ker, ancien notaire en cette ville, le 9 mars 1854 et les deux autres lots sont désignés par les numéros 3 et 4, d'après un plan fait par Jos. Pilié, voyer, en date du 21 mars 1836, annexé pour référence à un acte passé pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, le 31 mars 1842; le dit lot numéroté 1 mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, suivant un croquis ci-dessus; le lot No 3 ci-dessus mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annonciation sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 4 touche au lot ci-dessus No 3 dans le fond, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Prytanée, désigné comme lot No 283, sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844, et déposé pour référence au bureau de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse Jefferson et Ct. Etat, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laurel et Philip, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la dite rue Laurel, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage en commun avec le lot adjacent No 239, d'une allée de ... pieds de large formée de part une et autre de chacune des dites lots pour l'usage commun de chacun d'eux.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1893, 1894 pour vest au moment de l'adjudication, et paiera les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
25 mars—25 28—4 11 18 22 avril a date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE SPECIALE

—DU—

Magnifique Morceau de Terre
Connu sous le Nom de
GOURDAIN TRACT
—ET DU—
PRIVILÈGE DE BATTURE
1-2 Arpent de Façade
—SUR LA—
RIVIÈRE MISSISSIPI.
S'étendant à 80 arpents de profondeur et de façade rue Egana subdivisée en 334 TERRAINS.

Une grande partie desquels est maintenant en culture comme jardins. Pour les besoins d'une vacherie, cette situation est sans égale; la plus grande partie se compose de terre haute. Les rues parallèles à la rivière n'étant pas ouvertes au delà de la rue DAUPHINE, la préemption est qu'elle ne le sera jamais; en ce cas les éleveurs de bestiaux ne sauraient trouver un emplacement plus à leur convenance.

La BATTURE après la chute des eaux du fleuve, s'accroît d'un dépôt d'un riche limon se vendant toujours à un bon prix. Les chars électriques bientôt traverseront la propriété,

La Vente Absolument et Emphatiquement sans Limite.

Voir les plans à la Bourse pour tous les renseignements quant aux subdivisions et autres détails.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Notaire, Bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 avril 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles,

La terre ci-dessus mentionnée, le "Gourdain Tract", dans le troisième district de cette ville, à un chemin environ entre le couvent des Ursulines et les deux Abattoirs.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de 1 ou de 1 et 2 ans, pour billets portant hypothèque spéciale, 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année 1894, et feront un dépôt entre les mains des encanteurs de vingt pour cent du prix de leurs respectives adjudications pours assurer la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mars—21 22 28 an 5 avril

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Montre en Or.—Bijouterie.
Vêtements et Divers.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 3 avril 1894, à 11 heures A. M. au No 159 rue de la Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date le 26 mars 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de George D. Hite, Dossier No 40,336, il sera vendu à l'encan: Une montre en or bijouterie et divers.

Conditions—Comptant.

21 mars—21 25 28—avril 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS REMUNERATIFS

—EN—

Propriétés Foncières

DE CHOIX

A L'ENCAN

Rapportant $936.00

—EN—

Total de Loyers Annuels.

Mercredi,
18 Avril 1894.

Succession de George B. Ittmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 40,458.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—Le MERCREDI, 18 Avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 mars 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété décrite ci-après, à savoir—

LA RÉSIDENCE

No 400 rue Ursulines.

1° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet 76, borné par les rues **St-Philippe, Ursulines, Tonti** et **Mire**, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan daté le 15 mars 1846 déposé au bureau de A. D. Duvernay, notaire, les dits lots ont chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur cent seize pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue **St-Philippe** par le lot No 2 du dit plan.

No 393 rue Ursulines.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Ursulines, Hôpital, Tonti** et **Mire** et désigné comme le numéro 10 du dit Ilet, sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. D. Duvercourt, notaire, le 1er juillet 1845; le dit lot ayant trente pieds de front à la rue **Hôpital** et **soixante-six** sur une profondeur de cent trente pieds.

No 230 rue Prieur.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Prieur, Johnson, Hospital** et **Quarter**, sur un plan dressé par A. Persac, daté le 27 décembre 1867, et déposé au bureau de Abel Dreyfous, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue **Prieur** sur cent quarante-sept pieds huit pouces quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue **Hospital** par le lot No 2 du dit plan.

No 218 rue Miro.

4° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, désigné par le No 1 du plan dressé par H. Pilié, le 17 janvier 1859, déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue **Miro**, trente quatre pieds cinq pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent soixante seize pieds quatre pouces neuf lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et quatre-vingt-sept pieds huit pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de cité opposée.

No 222 rue Miro.

5° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, formant une partie du lot désigné par le No 5 du dit Ilet, laquelle dite portion de terre mesure seize pieds de face à la rue **Miro**, dix sept pieds deux pouces sept et demie lignes de la largeur dans le fond, soixante-onze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la partie qui reste du dit lot No 5, et soixante quatre pieds onze pouces cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de cité vers la rue **Ursulines**, et est cette portion du dit lot No 5 la plus près de la rue **Ursulines**.

No 238 rue Johnson.

6° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Johnson, Hôpital, Galvez** et **Quarter**, et désigné par la lettre B dans un acte pardevant Eugène Bonny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins.

No 266 rue St-Philippe.

7° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **St-Philippe, Derbigny, Dumaine** et **Roman**, désignés par les Nos 1 et 2 du plan fait par F. L. Tourne, mars 6 1861, déposé comme plan No 53 au bureau de A. E. Benveniu, notaire; le dit lot mesure vingt huit pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur cent vingt-quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et tout en mesure américaine.

No 269 rue Galvez.

8° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues **Galvez, Johnson, Sta. Anna** et **Dumaine**, formant un lot qui est désigné sous le No 4 du plan dressé par A. D Hémécourt, voyer, le 22 décembre 1856, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville, sur le partie on portion du dit lot mesure quinze pieds de face à la rue **Galvez** sur une profondeur de cent dont pieds six pouces six lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-dix sept pieds, plus ou moins sur l'autre côté de la ligne qui divise la dite partie ou portion de la balance du dit lot No 4.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les actes de vente pardevant M. T. Durcos, notaire aux frais des acquéreurs; les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894. Les plus sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
17 mars—17 18 21 25 28—av 4 11 15 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 34,356.

Succession de Jose Robert y Gerona

BEAU MORCEAU DE PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.

La grande bâtisse en briques à trois étages,

No 155 rue de la Commune,

Entre St-Charles et Carondelet,

EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.

PAR E. CURTIS & CIE., encanteurs—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 22 février 1894, et à moi adressé, nous vendrons à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi à la **Bourse des Encanteurs** 72 et 74 **rue St-Charles**, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Commune, St-Charles Carondelet et Canal, et désigné par le No 149, sur un plan dressé par Hugh Grant, sous-voyer de la ville de la seconde municipalité en date du 11 février 1847, le dit lot mesurant, mesure américaine, 29 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds 4 pouces et 7 lignes sur une ligne de cité, 83 pieds sur l'autre ligne de côté et 15 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages toute à usage de Coffeffier pour 12 mois à partir de septembre 1892 à raison de $75 par mois, avec le privilège de renouveler pour 1, 2, 3 ou 4 ans, pourvu que les locataires donnent 3 mois de notice au propriétaire. Les locataires ont exercé le privilège de renouvellement jusqu'au 1er octobre 1894.

Termes et conditions—Comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Plan à la Bourse.

27 fév—27 28—mars 4 7 11 14 21 25 28—avril 1 a date

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de Vins et Liqueurs, Epiceries fines,

MEUBLES,

Droit d'occupation, etc., du local coin des rues Dauphine et Douane.

No 41,968—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Succession de Joséphine Blancand.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur.—Il sera vendu JEUDI, 29 mars 1894, à 10 heures A. M., sur les lieux coin des rues Dauphine et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1894, à moi adressé—

Le stock frais et bien choisi de vins, liqueurs et groceries fines, comptoirs, vitrines, moulins à café, etc.

—Aussi—

Un grand lot de meubles en bon état.

—Et—

Le droit d'occupation du local jusqu'au 30 septembre 1894. L'acquéreur assumera le loyer à partir du 1er avril 1894. 27 mars—3f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Helena McArtin, épouse décédée de Francis Hagan.

No 40,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 125 rue Sud Claiborne.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la sundite Cour Division C, signé et daté le 16 mars 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 125, Sud C'alborne, située dans le Premier district de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Perdido, Claiborne et Willow, désignée par le No 6, sur un plan qui en a été fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 11 octobre 1870, d'après lequel la dite portion mesure 16 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Claiborne; 19 pieds 4 pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Willow, 97 pieds de profondeur sur l'autre côté la plus proche de la rue Clara et 30 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en bois, ayant sept chambres, auvent, citerne, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat sur la propriété, pour l'année 1894.

L'acte de vente pardevant Rémi Soyez, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mars—25 28—av 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de meubles de maison, comprenant ameublement de salon, de chambre à coucher, ustensiles de cuisine, table à extension, tableaux, Eugs, Pièces de monnaie en argent, vêtangères deux Montres, Médaillon, Colliers Boucles d'oreilles Chevaux, Wagons, Buggy, Harnais, Farine, Sels, un certificat de stock 110 actions Interest Building & Loan Association of Columbus Ga., etc